

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU JEUDI 9 AVRIL 2026**

Effectif statuaire : 19

Membres en exercice : 19

Date de la convocation : 02/04/2026

PRESENTS : AUDARD Virginie, DRANO Rodolphe, DROUIN Véronique, DUPUY-CHANET Marie-Laure, ESNAULT Stéphanie, EUGENE Marina, GAUDIN David, GESTRAUD Samuel, GRIMAUULT Jean-Louis, JOUET Philippe, LAGLEYZE David, LANDEROIN Brigitte, LAPEYRONIE Yann, MASSON Fabrice, MEAR Séverine, ROSEAU Sylvie, STROESSER Delphine, WARY Grégory

EXCUSE : BREHERET Emmanuel donne pouvoir à David GAUDIN

ABSENT : -

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE : *Sylvie ROSEAU*

REFERENCE DE L'ACTE : DCM 2026-38 DU 09-04

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT TITULAIRE ET SUPPLEANT AU SIEML

VU le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article L. 5711-1 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique ;

Vu l'article L. 2121-21 du code général des collectivités territoriale ;

Vu les statuts du Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (SIEML), modifiés en dernier lieu par l'arrêté préfectoral n° 2019-122 du 14 août 2019 ;

Considérant que la commune est membre du SIEML ;

Considérant que conformément aux statuts du syndicat, la commune dispose d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant ;

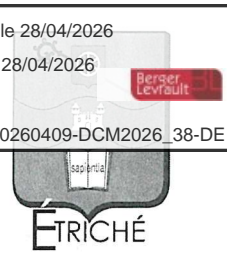
Considérant que le représentant titulaire siégera au collège électoral de la circonscription électorale d'Anjou Loir et Sarthe pour élire les délégués au comité syndical du SIEML ;

Considérant que pour la désignation des représentants de la commune, le choix de l'organe délibérant peut porter uniquement sur l'un de ses membres ;

Considérant que si une seule candidature est déposée pour chaque poste à pourvoir, la nomination prend effet immédiatement et il en est donné lecture par le maire ;

COMMUNE D'ETRICHE

Membre de la Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe



ELECTION

Nom du Syndicat Mixte	Nombre de membre	Appel de candidature au poste de titulaire*	Le Maire nomme le conseiller municipal suivant :
Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire	1 Titulaire	Titulaire : Stéphanie ESNAULT Pas d'autre candidature	Titulaire : Stéphanie ESNAULT

Nom du Syndicat Mixte	Nombre de membre	Appel de candidature au poste de titulaire*	Le Maire nomme le conseiller municipal suivant :
Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire	1 Suppléant	Suppléant : Delphine STROESSER Pas d'autre candidature	Suppléant : Delphine STROESSER

* Conformément à l'article L. 2121-21 du CGCT, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir dans les organismes extérieurs, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Maire.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Suivent les signatures.

Extrait certifié conforme.

Etriché, le 23 avril 2026

Secrétaire de Séance

Sylvie ROSEAU

Le Maire

David LAGLEYZE